

Évoluer avec ambition

Assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal

7 mai 2026

Chères consœurs,

Chers confrères,

Mes amis, ma famille,

Distingués invités,

Les thèmes des bâtonnats du Barreau de Montréal ont toujours été riches et porteurs de sens.

Pourquoi ? Parce qu'ensemble, Droit vers la diversité, Bâtissons l'avenir, Connectés, Au service de la justice, La bienveillance au cœur de la justice : ces thèmes illustrent sept années exceptionnelles durant lesquelles j'ai eu le privilège de siéger au sein du conseil du Barreau de Montréal, sous les présidences de Me Forest, Me Schiller, Me Laguerre, Me Mousseau, Me Ettedgui, Me Larouche et Me Assouline.

Pris dans leur ensemble, ces thèmes démontrent une chose essentielle : année après année, expérience après expérience, toute organisation, toute institution — et chaque individu — évolue.

C'est donc dans cette continuité que j'ai le grand plaisir de vous présenter le thème de mon bâtonnat : ***Évoluer avec ambition***. C'est un principe auquel je crois profondément. Je suis convaincue qu'il existe toujours des moyens de devenir meilleur, tant sur le plan professionnel pour un avocat, que sur le plan institutionnel pour un organisme aussi fondamental que le Barreau de Montréal.

Récemment, nous avons participé à un événement du Barreau du Québec intitulé « *Ensemble pour bâtir la justice de demain* ». J'y ai entendu les témoignages de citoyens ayant fait face au système de justice — des récits puissants, uniques et profondément humains.

L'un d'eux a utilisé une expression qui m'a particulièrement marquée : « *Le système juridique est imparfait, mais il est en apprentissage continu.* » Cette phrase incarne parfaitement, à mes yeux, la notion d'**évolution**. Le passage à travers notre système de justice est un processus d'apprentissage continu, fait de réussites et d'échecs, parfois immédiats, parfois longs et exigeants. Mais avec le temps, notre système évolue pour le mieux, afin de mieux servir la population et de favoriser un véritable accès à la justice.

Cette évolution ne concerne pas uniquement les institutions. Elle se vit aussi, intimement, chez chacun d'entre nous — tant sur le plan personnel que professionnel.

Ayant immigré au Canada en provenance de la Roumanie à l'âge de sept ans, je mesure aujourd'hui pleinement le chemin parcouru grâce à la persévérance et à la détermination de mes parents. Trente-trois ans plus tard, nous vivons dans une société libre et juste. Cette réalité n'était ni évidente ni même envisageable lorsque nous sommes arrivés à Montréal en 1992. Pourtant, ils ont persévéré.

Enfant, j'ai vu mon père reprendre des études en médecine au Québec, alors qu'il était déjà chirurgien en Roumanie. Je revois encore ses livres de « codes de médecine », rouges et verts, qu'il étudiait chaque soir. J'ai vu ma mère travailler sans relâche : nettoyer des maisons, agir comme traductrice pour des organismes, malgré le fait qu'elle était professeure dans son pays d'origine.

Il y a eu des moments difficiles. Nos épiceries dépendaient de coupons et de spéciaux. Nous marchions, car nous n'avions pas les moyens d'avoir une voiture. Nos vêtements et nos jouets étaient usagés. Je me souviens de nos séances de « window shopping » chez Zellers. Et malgré tout cela, mes parents n'ont jamais cessé d'avancer.

Mon frère et moi avons appris le français et l'anglais. Aujourd'hui, nous sommes tous les deux avocats. Et mon père est devenu médecin au Québec. Avec le recul, il est évident que c'est grâce à la persévérance de mes parents que notre famille a pu **évoluer avec ambition**.

Cette ambition m'a aussi guidée dans mon parcours professionnel. Dès la cinquième année, lorsqu'un avocat est venu parler à notre classe, j'ai su que je deviendrais avocate — même si je ne savais pas encore écrire le mot *lawyer*. Tout au long de mes études, malgré le fait que j'étais « celle qui parlait trop », j'ai toujours poursuivi cet objectif : prouver à mes parents, et à moi-même, que je pouvais réussir et accéder à une profession exigeante et prestigieuse.

Aujourd'hui, cela fait maintenant quinze ans que je pratique le droit de la famille. Quinze ans à chercher constamment à améliorer ma pratique, mon approche, mes stratégies, mon entreprise et, surtout, mes connaissances, afin de mieux servir mes clients. Être un excellent avocat, c'est faire preuve de rigueur et de constance. C'est un processus continu qui contribue directement à l'amélioration de l'accès à la justice.

Après avoir pratiqué tant au sein d'un cabinet boutique que d'un cabinet national, j'ai eu le privilège de fonder **Popovici Droit Familial**, un cabinet boutique où nous poursuivons chaque jour cette même vision : évoluer avec ambition.

Mon engagement ne s'est toutefois pas arrêté là. Grâce à mon implication au Jeune Barreau de Montréal puis au Barreau de Montréal, où j'ai agi à titre de conseillère pendant sept mandats, j'ai l'honneur de devenir votre bâtonnière pour le prochain mandat, en tant que 161^e bâtonnière du Barreau de Montréal et 11^e femme à exercer le rôle de bâtonnière.

C'est un immense accomplissement, mais surtout une occasion de regarder vers l'avenir et de réaliser ensemble des projets porteurs, avec l'appui d'une permanence solide et engagée, dirigée par Me Tamara

Davis ainsi qu'un conseil chevronné. Je suis profondément honorée de pouvoir compter sur l'équipe remarquable du Barreau de Montréal, ainsi que sur un conseil d'administration exceptionnel, afin de continuer à promouvoir nos grands projets dans l'intérêt premier de la protection du public. Nous avons aussi la chance de collaborer avec le Barreau du Québec et nos organisations partenaires, pour remplir une même mission qui nous unit.

Cette année, nos priorités seront les suivantes :

1. **Poursuivre l'évolution de la gouvernance du Conseil d'administration** notamment par le renforcement des pratiques de gouvernance, l'amélioration des mécanismes décisionnels et une supervision accrue des enjeux stratégiques et des risques ;
2. **Renforcer le positionnement du Barreau de Montréal**, par la mise en œuvre de recommandations d'experts, afin d'accroître sa visibilité et de favoriser une collaboration soutenue avec les acteurs du milieu juridique, au service de la population ;
3. **Poursuivre les campagnes de sensibilisation à la pratique illégale** du droit, en maintenant un haut niveau d'engagement ;
4. **Assurer une saine gouvernance financière et une gestion rigoureuse** des risques par le Conseil d'administration, notamment en consolidant les mécanismes de suivi budgétaire, les cadres de gestion des risques organisationnels et les orientations encadrant l'intégration réfléchie, éthique et sécuritaire de l'intelligence artificielle;

5. **Favoriser le perfectionnement professionnel de nos membres**, notamment par la mise en place d'un programme de mentorat jumelant des avocats chevronnés à ceux souhaitant approfondir leur développement professionnel.

I would like to finish by thanking those who have supported me throughout my journey and who continue to do so: my husband Ronnie, our daughters Olivia and Victoria, as well as my father. Although my mother is no longer with us, I feel her presence often, and I know she would remind me that anything is possible, even when it feels risky. I would also like to thank my brother Calin and his wife Stephanie, along with my incredible team at Popovici Family Law — Jessica, Stephanie, Madison, and Michelle, and my good friends namely Marie and Melissa who are all here today.

Enfin, je crois profondément qu'il est essentiel pour nous, avocates et avocats, de continuer à foncer, apprendre, écouter, réfléchir et agir avec loyauté — et surtout, avec ambition. Car sans nous, l'accès à la justice s'effrite, et sans justice, il ne peut exister de société équitable.

Dans notre profession, faisons preuve de bienveillance. Soyons au service de la justice, connectés, engagés dans la valorisation de la diversité et unis, toujours **ensemble**.

Pourquoi ?

Parce qu'il faut, aujourd'hui plus que jamais, **évoluer avec ambition**.